BOOK REVIEWS-REVUE DES LIVRES

L'enjeu du dialogue Nord-Sud — Partage des richesses ou guerre économique: par Jacques NUSBAUMER — Economica 1981, 261 p.

Critique de Smail KHENNAS*

Le dialogue Nord-Sud est toujours dans l'impasse car jusqu'à présent les intérêts des pays industrialisés et ceux des pays en voie de développement (PVD) restent contradictoires. L'objet de cet ouvrage est d'analyser les positions des uns et des autres et de proposer des éléments pour les rapprocher. Cette étude comprend deux parties. La première est consacrée aux produits de base, la seconde au débat élargi.

Dans la première partie l'auteur privilégie l'aspect économique et accorde une place particulière à la stabilisation des recettes d'exportation et aux termes de l'échange dans les négociations sur les produits de base. Dans ce sens, des mécanismes ont été mis en place quand bien même la plupart des pays industrialisés ne soit pas convaincue de leur utilité. Le Fonds Monétaire International (FMI) a créé, dès 1963, le financement compensatoire, procédure qui a été revisée à plusieurs reprises. Selon cette formule, l'aide du FMI n'est accordée que si la baisse des recettes d'exportation est temporaire et indépendante de la volonté des pays exportateurs. Dans la pratique, les ressources mises à la disposition des PVD ont été très faibles. De plus, les crédits n'étaient accordés qu'aux pays dont les balances de paiement présentaient des difficultés.

La Communauté Economique Européenne (CEE) a institué en 1975 un mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation (STABEX) dans le cadre de la convention de Lomé. Ce système a été, à l'origine, accueilli favorablement par les PVD concernés. Il a l'avantage de financer, dans certaines limites, produit par produit, la diminution des recettes d'exportation.

L'autre point a trait à la stabilité des prix qui est considérée par la majorité des pays exportateurs de produits de base comme le meilleur moyen de stabiliser les recettes d'exportation. Cette thèse est largement inspirée de l'analyse de l'économiste argentin Raul PREBISCH qui conclut à la détérioration des termes de l'échange des produits de base par rapport aux produits manufacturés. L'auteur souligne cependant, à juste titre d'ailleurs, la multiplicité des définitions des termes de l'échange et le choix de la période comme éléments atténuant fortement la rigueur de ce concept.

Deux paragraphes (5 et 6) très courts mais fort intéressants sont consacrés aux cartels et à la géopolitique. Les pratiques de cartellisation sont fort anciennes (fin 19e siècle mais surtout entre les deux guerres) et étaient le fait des puissances colonisatrices et de quelques autres pays industrialisés. Dès lors où les PVD ont fait appel aux notions de coopération et de concertation pour améliorer leurs termes de l'échange (1), les rapports

^{*} Enseignant – Chercheur à l'Université d'Alger, Algérie.

Nord-Sud se sont posés en termes conflictuels. La 2ème CNUCED fut le lieu d'expression de ses positions antagoniques. L'utilisation du concept de cartel par l'auteur est quelque peu abusif pour la plupart des associations de producteurs (plus de 20 en 1980). L'auteur admet d'ailleurs leur faible impact, à quelques exceptions près, et expose les conditions pour qu'un cartel puisse fonctionner efficacement. Dans le paragraphe sur les aspects géo-politiques de la négociation Nord-Sud. l'auteur met en relief la politisation des négociations comme facteur principal des positions diamétralement opposées entre le Nord et le Sud. Il donne sa préférence à des accords tels ceux régissant la CEE aux pays de l'ACP. Curieusement, l'auteur estime que le développement de la coopération Sud-Sud destabiliserait à long terme l'économie mondiale et profiterait surtout aux pays de l'Europe de l'Est. Cette conclusion est très critiquable dans la mesure où la coopération Sud-Sud ne signifie nullement l'autarcie mais plutôt un développement des relations économiques avec le Nord, à partir toutefois d'un échange moins inégal, grâce à un pouvoir de négociation accru des pays du Sud.

Enfin, dans cette première partie, de longs développements techniques (3ème paragraphe, chap. 1 et chap. 2), au demeurant fort instructifs, sont consacrés au fonctionnement des accords sur les produits de base.

Dans la seconde partie, intitulée le «débat élargi», l'auteur aborde les principaux thèmes qui alimentent les relations Nord-Sud. En privilégiant le problème pétrolier, l'auteur est très proche de la position défendue par les pays du Nord. Par ailleurs, l'inélasticité de la demande par rapport au prix lors du quadruplement de 1973 n'était pas inattendue comme le dit l'auteur car l'inertie du secteur freinait puissamment toute substitution immédiate aux hydrocarbures. Les résultats ont été tout simplement différés dans le temps et les mesures prises par les pays industrialisés (économies d'énergie, développement du nucléaire, retour au charbon...) commencent à exercer leurs effets aussi bien sur les pays du Nord (réduction de la demande) que ceux de l'OPEP qui ont dû pour la première fois de leur histoire, baisser officiellement les prix du brut.

L'auteur minimise les profits prélevés par les firmes pétrolières tout en surestimant ceux des Etats importateurs et exportateurs. Contrairement à l'auteur, nous ne pensons pas que l'OPEP participe à une stratégie qui accroîtrait à long terme la dépendance des pays du Nord. Certes, cette institution est relativement efficace, cependant il ne faut pas faire abstraction des contradictions dûes à la nature des alliances politiques et économiques des différents pays de l'OPEP avec ceux du Nord. Enfin l'auteur, tout en reconnaissant la dynamique de l'OPEP sur les autres PVD, reprend la thèse, souvent avancée, de la responsabilité des pays pétroliers dans les difficultés de balances de paiements de nombreux PVD. Ces derniers ont dû recourir à l'emprunt auprès d'institutions financières du Nord, qui ont recyclé une grande partie des pétrodollars. Cette situation a conduit à une dépendance extrêmement grave de nombreux PVD allant jusqu'à la «quasi cessation de paiement» ainsi qu'à des risques de rupture du système financier international.

Le transfert de technologie ne pouvait pas ne pas être abordé. Les modalités de transfert de la technologie et l'adoption d'un «code de conduite des firmes transnationales» font l'objet d'une bonne analyse de l'auteur qui relève les contradictions entre les pays du Sud d'une part, qui proposent que le transfert ait lieu principalement par le biais d'institutions publiques, et les pays du Nord d'autre part, qui préconisent une approche plus souple qui limiterait les abus des firmes transnationales tout en préservant leur dynamisme. L'auteur propose de différencier les pays du Tiers-Monde les moins avancés pour lesquels on pourrait concevoir une diffusion complète des techniques, de ceux pour lesquels le fournisseur devrait s'entourer de garanties afin de ne pas être concurrencé ultérieurement. L'auteur complète ce paragraphe en donnant les principales caractéristiques des firmes transnationales (localisation des activités, centralisation des décisions, prix de transfert) et quelques indicateurs sur leurs activités.

Le problème financier, et plus particulièrement la dette publique, fait également l'objet d'une analyse spécifique. Les acteurs sont d'un côté les pays industrialisés et les institutions financières multilatérales dont l'aide n'est ni automatique ni gratuite ; de l'autre, les PVD qui réclament un allègement de la dette par différents moyens (taux d'intérêt, aide non liée, destination de l'aide...). Sur le plan quantitatif, l'auteur fait remarquer l'insuffisance de l'aide publique : seulement trois pays (Norvège, Pays-Bas, Suède) de l'OCDE ont dépassé en matière d'aide les 0,7 % du PNB fixé par l'Assemblée Générale de l'ONU en 1970.

Pour expliquer ces faibles pourcentages, les pays industrialisés, hormis la crise, mettent en exergue le gaspillage des ressources par les bénéficiaires. Aussi parmi les différentes formes de l'aide, bien décrites par l'auteur, les pays industrialisés privilégient l'aide projet (investissement productif). L'auteur fait également remarquer les avantages de l'investissement direct aussi bien pour les pays d'accueil que d'origine à condition que certaines garanties soient accordées à l'investisseur.

Dans des développements plus analytiques sont exposées les positions respectives des pays du Nord et du Sud. Les premiers tout en niant l'existence d'un problème de la dette «sui generis» restent disposés à prendre en considération individuellement les différents cas. L'objectif étant bien sûr d'éviter l'institutionnalisation d'un front commun des pays débiteurs. Le Sud de son côté voudrait lier le problème de la dette au développement économique. L'auteur souligne que c'est moins les modèles de développement que la gestion économique rigoureuse qui explique la réussite de quelques PVD. Quant à la position de l'OPEP, l'auteur note le pourcentage élevé de cette aide, cependant il fait remarquer que cette institution est souvent absente des débats internationaux. Aussi, pour accroître la concertation, les pays industrialisés et les institutions financières du Nord ont avancé l'idée de projets trilatéraux qui seraient financés par l'OPEP et mis en œuvre par ses experts et ceux des institutions financières du Nord.

Si l'endettement, comme le dit l'auteur, joue un «rôle positif» dans le processus de rattrapage des PVD, le danger d'un endettement structurel, surtout dans un système en crise, est déjà réel et tend à accroître

la dépendance des pays débiteurs. L'auteur note, très justement, que «l'aide au développement est plus généralement un problème de rapports entre entités économiques indépendantes, problème qui a des incidences aussi bien sur la stabilité du système économique mondial que sur l'évolution du cadre politique dans lequel se poursuit le dialogue Nord-Sud» (p. 214).

Ce paragraphe est agrémenté de statistiques précises et détaillées sur l'endettement des PVD (poids de la dette, structure, origine...) et de quelques propositions, mêmes audacieuses, comme l'impôt mondial sur le développement, déjà émises par les différents acteurs. A côté de ces questions centrales que constituent les problèmes pétrolier, technologique et financier, quelques autres questions qualifiées de périphériques (inflation. monnaie, transport maritime, exploitation des fonds marins, institutions) sont abordées dans un dernier paragraphe. Sur ces différents aspects l'auteur avance des éléments intéressants mais parfois discutables.

Les PVD stigmatisent l'inflation importée alors que les pays du Nord incriminent les pays de l'OPEP. En fait, l'origine pétrolière de la crise a été abandonnée y compris par certains de ses promoteurs. Dans le domaine monétaire les PVD souhaiteraient des relations de change plus stables et un plus grand contrôle sur la création des liquidités internationales. L'auteur met en relief le désaccord profond, entre pays industrialisés, sur le rôle d'un nouveau système monétaire. Ce qui l'amène à conclure que le dialogue monétaire est surtout une négociation Nord-Nord.

Il accorde ensuite une attention particulière à l'exploitation future des fonds marins qui constitue un enjeu important de la négociation sur le droit de la mer. En effet, une exploitation intensive des nodules métallifères contenus dans ces fonds risque d'avoir des répercussions négatives sur

les industries extractives qui sont, très souvent, essentielles dans les PVD. En matière de transport maritime, les PVD revendiquent une plus grande participation au commerce maritime. Par ailleurs, ils estiment que les taux de frêt sont excessifs du fait de pratiques de monopoles à travers les conférences maritimes. Enfin, au sein de certaines institutions internationales (FMI, GATT...) les PVD sont sous-représentés. Il est évident que ces institutions, grâce au système de vote mis en place, resteront contrôlées par le Nord. Aussi la stratégie des PVD est l'élargissement du champ des institutions où ils sont les mieux représentés comme la CNUCED par exemple.

En conclusion de cet intéressant ouvrage, quelques questions clés sont posées. Cet équilibre précaire Nord/Sud pourra-t-il être maintenu ou bien le point de rupture sera-t-il atteint ? La volonté de coopérer existe-telle de part et d'autre? L'auteur se demande finalement si le dialogue ne s'est pas engagé sur une fausse piste due principalement à l'amalgame des sujets qui font l'objet des négociations. Aussi l'auteur identifie 14 projets jugés trop ambitieux actuellement, notamment : la réduction des budgets d'armement pour augmenter l'aide au développement, l'impôt mondial pour le développement, l'indexation des prix des exportations des produits de base des PVD... Abordant le domaine de la politique – fiction l'auteur ne juge pas irréaliste une confrontation Nord/Sud et l'attribue à une

190 Africa Development

crise pétrolière majeure. Comme nous l'avions souligné auparavant, nous pensons que le rôle et le poids de l'OPEP ont tendance à être exagérés. L'ouvrage aurait pu gagner en clarté si l'analyse de l'OPEP dans ses dimensions politique et économique avait été davantage approfondie. Par ailleurs même si les pays de l'Europe de l'Est se tiennent à l'écart du dialogue formel Nord/Sud, il paraît nécessaire de prendre en considération cet ensemble d'autant plus que les PVD entretiennent des relations politiques et économiques significatives avec cette communauté.

NOTES

 Ce point de vue a été exprimé par les PVD lors de la conférence ministérielle d'Alger en 1967 en vue d'harmoniser une position commune lors de la 2ème CNUCED qui s'est tenue à New-Delhi en 1968.